

Collège Joseph Lagrosillière  
BP 58 Anse Charpentier  
97230 SAINTE-MARIE  
Tél : 0596.69.303.98  
[ce.9720006z@ac-martinique.fr](mailto:ce.9720006z@ac-martinique.fr)

## Restauration scolaire : 1<sup>er</sup> trimestre

Période : **De septembre à décembre 2025**

Chers parents,

Le paiement de la demi-pension du 1<sup>er</sup> trimestre 2025-2026 s'effectuera à compter :

**Du 04 au 11 décembre 2025 de 8h à 11h00 précises**  
**Les lundis, mardis, jeudis et vendredi (pas de règlement le mercredi).**

La bourse est déductible du montant de la restauration scolaire. En fonction de l'échelon de bourse 1,2 ou 3 il y a un reste à payer ou pas.

L'appel à paiement a été envoyé sur vos adresses email respectives. Le cas échéant, vous êtes invités à vous rapprocher du secrétariat de gestion pour en connaître le montant.

Les modes de paiements sont les suivants :

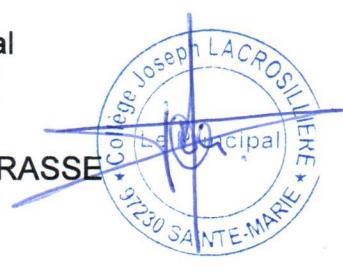


- **En ligne** via l'application : **My TURBOSELF** avec votre identifiant (adresse email communiquée) et le mot de passe défini.
- **En espèces** (merci de vous munir de l'appoint aux jours et heures communiquées ci-dessus)
- **Par CB** sur place à la porte C14 du secrétariat de gestion.
- **Par chèque:** à déposer dans la boite aux lettres à l'entrée du collège avec nom et prénom de l'élève au dos du chèque et à l'ordre de l'Agent comptable du Collège Joseph Lagrosillière.

En cas de difficulté, nous vous invitons à contacter le service de gestion et/ou l'assistante sociale.

Le Principal

Hubert VARASSE



La Secrétaire Générale

Léa PIEJOS

Secrétaire  
Générale

